



SUCCESSION suite à un décès

Par **titinou**, le **30/06/2014** à **14:57**

Bonjour,

Ma Maman qui louait un appartement, ne touche plus de loyer depuis plus de 70 jours, le locataire qui était sous tutelle est décédé.

N'ayant aucune famille la situation est bloqué, ces affaires son dans l'appartement et nous ne pouvons pas rentrée.

Ayant une faible retraite, ce loyer est primordiale pour vivre.

Pouvez-vous me dire ce que je peux faire pour débloquer rapidement cette situation qui rend malade ma maman de 83 ans

Merci

Par **Isabelle Gauthier**, le **30/06/2014** à **15:49**

Bonjour,

Si le locataire était sous tutelle, il était sous tutelle de quelqu'un, en l'occurrence, probablement une association tutélaire s'il n'a pas de famille.

Vous pouvez vous adresser directement à l'association pour demander à ce qu'elle fasse le nécessaire pour vous remettre en possession des lieux.

Cordialement,